

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LES FRAIS D'ADMISSION SONT DE 50 \$ POUR TOUS LES PROGRAMMES

Programmes préuniversitaires

Total des frais	Détails des frais	Description
6 807 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 065 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 542 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

Techniques de commercialisation de la mode (ATE) - 571.C0

Total des frais	Détails des frais	Description
8 393 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 300 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	5 893 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

Techniques d'éducation à l'enfance (ATE) - 322.A1

Techniques de tourisme (ATE) - 414.A0

Total des frais	Détails des frais	Description
7 042 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 300 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 542 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

Technologie de radiodiagnostic - 142.H0

Total des frais	Détails des frais	Description
10 630 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	3 380 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	7 050 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

Techniques d'éducation spécialisée - 351.A1

Techniques de gestion et intervention en loisir - 391.A0

Techniques d'archives médicales - 411.A0

Techniques de gestion hôtelière - 430.A0

Total des frais	Détails des frais	Description
6 967 \$ (par session)	200 \$	Frais d'inscription / session
	2 225 \$	Droits de scolarité pour tous / session
	4 542 \$ *	Droits de scolarité supplémentaires pour un étudiant international / session

* Ces frais sont modifiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. **Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.**

MODALITÉS DE PAIEMENT POUR UN ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Les droits de scolarité sont payables en **2 versements** :

SESSION AUTOMNE 2026 Aux dates suivantes :	10 août 2026 15 octobre 2026
SESSION HIVER 2027 Aux dates suivantes :	7 janvier 2027 15 mars 2027

MODALITÉS DE PAIEMENT POUR UN ÉTUDIANT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Les droits de scolarité sont payables en **4 versements** :

SESSION AUTOMNE 2026 Aux dates suivantes :	10 août 2026 15 septembre 2026 15 octobre 2026 15 novembre 2026
SESSION HIVER 2027 Aux dates suivantes :	7 janvier 2027 15 février 2027 15 mars 2027 15 avril 2027